

Nos morts

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **76 (1925)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **08.12.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOS MORTS.

† Johann-Ulrich Schmid, inspecteur forestier d'arrondissement.

Le 9 mai 1925 est décédé, à Davos, où il était en traitement, Monsieur J.-H. Schmid, inspecteur forestier de l'arrondissement grison de Bonaduz. Il était âgé de 33 ans seulement et revêtait ces fonctions depuis le 1^{er} décembre 1919.

Originaire de Filisur, il avait étudié au gymnase de Coire, puis à l'École forestière de Zurich, où il décrocha le diplôme d'ingénieur forestier.

Le caractère agréable du défunt lui permit de résoudre avec facilité plusieurs des difficultés très réelles qui l'attendaient dans l'arrondissement de Bonaduz. Il avait su organiser son service de façon exemplaire et s'attirer la sympathie générale grâce à sa grande simplicité et à son amabilité. Très rapidement, il avait réussi à gagner la confiance de ses supérieurs et des populations au milieu desquelles s'exerçait son activité. Tout semblait annoncer pour cet homme aimable une carrière forestière heureuse et féconde dans son canton d'origine. Il ne devait, hélas, pas en être ainsi.

Sa santé, excellente au début de ses fonctions, s'ébranla petit à petit et, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il fallut bientôt se rendre compte que le mal dont il souffrait était incurable. Cet excellent collègue nous a quittés, en pleine jeunesse, laissant d'unanimes regrets et à tous ceux qui l'ont connu le souvenir le meilleur.

Nous adressons à sa jeune veuve et à ses deux petits enfants l'expression de notre profonde et bien vive sympathie.

(Traduit d'une notice E. de la *Zeitschrift*, N° 7/8.)

